Commission de l'environnement et des milieux naturels

2312 **- Lutte contre la pollution de l'air - Effet de serre**

Programme ''Volontaires pour le climat''

Rapport n° CP/2011/696

Service gestionnaire :
Pôle développement des territoires

Résumé :
Projet visant à accompagner des groupes de familles volontaires dans un programme de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre sur 4 postes principaux : l'habitat, les déplacements, l'alimentation et la consommation de biens et de loisirs.

1. Présentation de l'association et du programme

De 2004 à 2007, le Conseil Général a participé à hauteur de 10 000 euros par an au programme pilote « Neudorf Zone Climatest » initié par l'ARAN, qui visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre des résidents de ce quartier grâce à l'accompagnement d'un groupe pilote de 40 citoyens volontaires**.**

Suite au succès de ce programme, le Conseil Général soutient depuis 2008 l'association Objectif Climat, créée en 2007 pour étendre l'initiative à l'ensemble du territoire alsacien.

Parmi les actions d'Objectif Climat, le programme « Volontaires pour le Climat » a pour objectif **d'accompagner des groupes de familles Volontaires en Alsace, dans une démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre** sur 4 postes principaux : la **consommation d'énergie dans l'habitat**, les **déplacements**, **l'alimentation** et la **consommation de biens et de loisirs**.

L'accompagnement, pendant 2 ans, consiste en la mesure et le suivi des émissions du foyer, des conseils individualisés et des réunions d'information régulières.

Ce programme a la particularité de toucher un public varié et non convaincu a priori, et d'aller au-delà de la simple sensibilisation, en aidant les familles à passer à l'action grâce à l'apport d'information, aux échanges d'expériences et à des outils.

2. Les actions en 2010

En 2010, Objectif Climat a accompagné **9 groupes de familles volontaires**, soit au total **un peu plus de 100 familles** en Alsace :

- 3 sur la CUS (programme achevé en juin 2011),
- 2 en Alsace du Nord, en partenariat avec le PNRVN (programme achevé en juin 2011),
- 1 à Mundolsheim,
- 1 à Erstein, en partenariat avec l'association locale « les éco-citoyens d'Erstein »,
- 1 dans le secteur de Barr (groupe Piémont), en partenariat avec l'association locale « Nature et vie »,
- 1 à Colmar (volontaires recrutés au sein de l'administration du Conseil Général).

L'année 2010 a également permis de concrétiser de nouvelles orientations:

- Création d'un nouvel outil bilan carbone simplifié visant à simplifier le suivi et la saisie du bilan par les volontaires ;
- Création de fiches actions par thème et territoire : le volontaire peut ainsi trouver des informations sur les AMAP qui existent à proximité de chez lui ou sur les transports en commun, par exemple.

3. Les perspectives 2011-2012

3 nouveaux groupes ont été créés courant 2011 :

- 1 à Schiltigheim (les volontaires sont recrutés au sein de l'administration et du conseil municipal),
- 1 à Ostwald,
- 1 à Huningue.

Par ailleurs, les nouvelles orientations pour 2011 sont les suivantes :

- **La mise en place de nouveaux groupes sera systématiquement précédée d'un contact avec la commune ou l'intercommunalité concernée**, afin que le projet se construise en interaction avec la collectivité de compétence, la plus proche des réalités du terrain,
- Les projets seront conduits sur 1 année, reconductibles une fois après évaluation,
- **Ils seront bâtis sur mesure, en concertation avec les représentants des territoires intéressés, en interaction avec la politique de développement durable qu'ils conduisent**,
- Le volet communication sera intégré au projet en amont, en lien avec la collectivité concernée,
- Les projets seront tournés prioritairement vers l'action, les bilans carbones, même simplifiés, pouvant devenir optionnels dans la démarche.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet, en adéquation avec la politique départementale en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, il vous est proposé d'accorder à Objectif Climat une subvention de 10 000 €, équivalente à celle accordée en 2010.

La commission de l'environnement, favorable à ce projet, a demandé que l'association vienne présenter ses animations en commission, afin que les conseillers généraux puissent prendre la mesure du contenu de ces animations.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29310	65-6574-731	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'association "Objectif Climat" une aide de 10 000 € pour son action "Volontaires pour le climat" au titre de l'année 2011.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

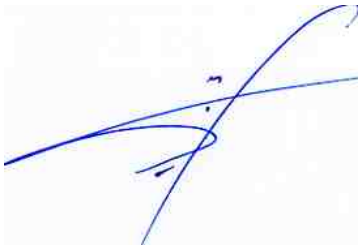

Guy-Dominique KENNEL